

## RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

### 1.1. Identificateur du produit

Nom du produit : Solution d'hydratation pour écouvillon KWIK-STIK™  
 Noms commerciaux : KWIK-STIK™  
 KWIK-STIK™ Plus  
 Lab-Elite™ CRM

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/du mélange : Solution d'hydratation

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune autre information disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Microbiologics, Inc.  
 200 Cooper Avenue North  
 Saint Cloud, MN 56303 États-Unis  
 +1.320.253.1640

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44.1865.407333

## RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, sur la santé humaine et sur l'environnement

Aucune autre information disponible

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pas d'étiquetage en vigueur

### 2.3. Autres dangers

Aucune autre information disponible

## RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur du produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	> 99	Non classé
Chlorure de sodium	(N° CAS) 7647-14-5 (N° CE) 231-598-3	< 1	Non classé
Phosphate de sodium dibasique	(N° CAS) 7558-79-4 (N° CE) 231-448-7	< 1	Non classé
Thioglycolate de sodium	(N° CAS) 367-51-1 (N° CE) 206-696-4	< 1	Tox. aiguë 4 (voie orale), H302 Irrit. cutanée 2, H315 Irrit. oculaire 2, H319
Acide phosphorique, sel de potassium (1:1)	(N° CAS) 7778-77-0 (N° CE) 231-913-4	< 1	Non classé
Chlorure de magnésium	(N° CAS) 7786-30-3 (N° CE) 232-094-6	< 1	Non classé
Chlorure de calcium	(N° CAS) 10035-04-8 (N° CE) 600-075-5	< 1	Tox. aiguë 4 (voie orale), H302 Irrit. oculaire 2, H319 STOT SE 3, H335

Pour le texte intégral des phrases R et H, voir la rubrique 16

# Solution d'hydratation pour écouvillon KWIK-STIK™

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 4 : Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours en cas d'inhalation : Aucune mesure spécifique nécessaire pour cette voie d'exposition.
- Premiers secours en cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation s'amplifie ou persiste.
- Premiers secours en cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Premiers secours en cas d'ingestion : Éviter le contact entre les mains et la bouche. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Aucun effet anticipé dans les conditions normales de manipulation du produit.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation.
- Symptômes/lésions après contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre information disponible

### RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un moyen d'extinction approprié au feu environnant.
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risque d'incendie : Aucun connu.
- Risque d'explosion : Aucun connu.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection pendant la lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un équipement complet de protection.

### RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour le personnel non secouriste

Aucune autre information disponible

##### 6.1.2. Pour les intervenants d'urgence

Aucune autre information disponible

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour le confinement : Arrêter le déversement de la substance, si cela ne présente pas de risque.
- Méthodes de nettoyage : Si la préparation de microorganisme lyophilisé n'a pas été hydratée, aucune mesure n'est requise. Si la préparation a été hydratée, consulter LIT.115 Nettoyage d'un produit présentant un risque biologique sur notre site Internet à l'adresse [www.microbiologics.com](http://www.microbiologics.com).

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune autre information disponible

### RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : La solution d'hydratation est un liquide stérile qui ne présente par lui-même aucun risque biologique. Lorsqu'elle est utilisée pour hydrater la préparation de microorganisme lyophilisé, la solution d'hydratation crée une suspension qui contient des microorganismes qui, dans certaines conditions, pourraient conduire à un processus infectieux.

Utiliser des techniques appropriées pour éviter l'exposition et le contact avec la culture de microorganismes et les suspensions de pastille réhydratée. Le laboratoire de microbiologie doit disposer d'installations permettant de recevoir, de traiter, de conserver, de stocker et d'éliminer du matériel à risque biologique. Le personnel du laboratoire de microbiologie qui utilise ces produits doit être qualifié, expérimenté et apte à traiter, conserver, stocker et éliminer du matériel à risque biologique.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker le produit entre 2 °C et 8 °C dans le conteneur d'origine hermétiquement fermé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

# Solution d'hydratation pour écouvillon KWIK-STIK™

## Fiche de données de sécurité

Aucune autre information disponible

### RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Chlorure de sodium (7647-14-5)		
Lettonie	OEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>
Lituanie	IPRV (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Le système local d'extraction d'air et la ventilation générale doivent permettre de respecter les normes d'exposition. Les bonnes pratiques de laboratoire doivent être respectées et suivies.
Protection des mains	: Porter des gants de protection générale.
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps	: Porter un tablier imperméable à l'humidité et des chaussures de sécurité.
Protection respiratoire	: Lors de la réalisation de procédures susceptibles de créer des aérosols infectieux, utiliser une hotte de sécurité biologique prévue pour la microbiologie de classe 1.

### RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide. Chaque unité contient un réservoir de solution d'hydratation dans le bâtonnet.
Couleur	: Incolore
Odeur	: Inodore
Seuil d'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Tension de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Aucune autre information disponible

### RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune autre information disponible

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales ambiantes et anticipées de stockage et de manipulation.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne se produit pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucun.

#### 10.5. Matières incompatibles

Non déterminé.

# Solution d'hydratation pour écouvillon KWIK-STIK™

## Fiche de données de sécurité

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Non déterminé.

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (voie dermique) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

#### Eau (7732-18-5)

DL50, voie orale, rat	> 90 ml/kg
-----------------------	------------

#### Chlorure de sodium (7647-14-5)

DL50, voie orale, rat	3 g/kg
CL50, inhalation, rat (mg/l)	> 42 g/m <sup>3</sup> (durée d'exposition : 1 h)

#### Chlorure de magnésium (7786-30-3)

DL50, voie orale, rat	2 800 mg/kg
-----------------------	-------------

#### Phosphate de sodium dibasique (7558-79-4)

DL50, voie orale, rat	17 g/kg
-----------------------	---------

#### Acide phosphorique, sel de potassium (1:1) (7778-77-0)

DL50, voie orale, rat	3 200 mg/kg
-----------------------	-------------

Corrosion/irritation cutanée : Non classé  
Lésion/irritation oculaire grave : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité sur la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique au niveau d'un organe cible (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique au niveau d'un organe cible (exposition répétée) : Non classé

Risque d'aspiration : Non classé

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé  
Toxicité aquatique chronique : Non classé

#### Chlorure de sodium (7647-14-5)

CL50 poisson 1	5 560 - 6 080 mg/l (durée d'exposition : 96 h - Espèce : Lepomis macrochirus [écoulement])
CL50 poisson 2	12 946 mg/l (durée d'exposition : 96 h - Espèce : Lepomis macrochirus [statique])
CE50 Daphnia 1	1 000 mg/l (durée d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)
CE50 Daphnia 2	340,7 - 469,2 mg/l (durée d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna [statique])

#### Chlorure de magnésium (7786-30-3)

CL50 poisson 1	1 970 - 3 880 mg/l (durée d'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas [statique])
CE50 Daphnia 1	140 mg/l (durée d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna [statique])
CE50, 72 h, algue (1)	2 200 mg/l (espèce : Desmodesmus subspicatus)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune autre information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Chlorure de sodium (7647-14-5)

BCF poisson 1	(pas de bioaccumulation)
---------------	--------------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune autre information disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune autre information disponible

# Solution d'hydratation pour écouvillon KWIK-STIK™

## Fiche de données de sécurité

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune autre information disponible

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit/de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

## RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Conforme aux réglementations ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Sans objet  
N° ONU (IMDG) : Sans objet  
N° ONU (IATA) : Sans objet  
N° ONU (ADN) : Sans objet  
N° ONU (RID) : Sans objet

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Sans objet  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Sans objet  
Désignation officielle de transport (IATA) : Sans objet  
Désignation officielle de transport (ADN) : Sans objet  
Désignation officielle de transport (RID) : Sans objet

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Sans objet

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Sans objet

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Sans objet

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Sans objet

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Sans objet

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Sans objet  
Groupe d'emballage (IMDG) : Sans objet  
Groupe d'emballage (IATA) : Sans objet  
Groupe d'emballage (ADN) : Sans objet  
Groupe d'emballage (RID) : Sans objet

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Aucune autre information disponible

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport terrestre

Sans objet

#### - Transport maritime

Sans objet

#### - Transport aérien

Sans objet

#### - Transport par voie navigable

Sans objet

# Solution d'hydratation pour écouvillon KWIK-STIK™

## Fiche de données de sécurité

### - Transport ferroviaire

Sans objet

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC

Sans objet

## RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/Législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations de l'UE

Ne contient aucune substance présentant des restrictions dans l'annexe XVII

Ne contient aucune substance présente dans la liste des substances candidates REACH

Ne contient aucune substance de l'annexe XIV REACH

#### 15.1.2. Réglementations nationales

##### Allemagne

Référence annexe AwSV/VwVwS : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, danger grave pour les eaux (classification conformément à AwSV, Annexe 1)

12ème Ordonnance mettant en œuvre de loi fédérale sur le contrôle des émissions - 12.BImSchV : N'est pas soumis à la 12ème BImSchV (ordonnance sur les incidents dangereux)

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Le chlorure de magnésium est présent dans la liste

SZW-lijst van mutagene stoffen : Le chlorure de magnésium est présent dans la liste

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est présent dans la liste

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est présent dans la liste

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est présent dans la liste

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune autre information disponible

## RUBRIQUE 16 : Autres informations

Texte intégral des phrases R, H et EUH :

Tox. aiguë 4 (voie orale)	Toxicité aiguë (voie orale), catégorie 4
Irrit. oculaire 2	Lésion/irritation oculaire grave, catégorie 2
Irrit. cutanée 2	Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
STOT SE3	Toxicité spécifique au niveau d'un organe cible – exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit uniquement aux fins des exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit